

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 3

Référence : ENG-3 (Énergir), Notes sténographiques du 8 septembre 2023, volume 5, page 33.

Demande : Fournir un exemple concret de l'application de l'article 14.4.2.7 proposé, qui pourrait permettre de comparer la facturation d'un client en retrait interdit avec la facturation du même client, qui serait réputé incapable de s'interrompre. (Demandé par la Régie)

Réponse :

Prenons l'exemple d'un client au tarif D₅ à un palier-volet interruptible donné qui retirerait un volume égal à 10 000 m³ lors d'une journée où son palier-volet est visé par un avis d'interruption.

Le prix des services de SPEDE, de fourniture, de transport et de distribution utilisés sont ceux actuellement en vigueur. Le taux d'équilibrage et le prix moyen du gaz d'appoint pour éviter une interruption (GAI) sont fictifs.

Le tableau ci-dessous montre les différents montants facturés au client pour les retraits effectués lors de cette journée, et ce, pour les deux cas de figure où le client est assujéti ou non à l'article 14.4.2.7 proposé aux *Conditions de service et Tarif* (CST). Dans le cas où le client n'est pas assujéti à l'article 14.4.2.7, faisons l'hypothèse qu'il ne dispose pas de GAI lors de cette journée.

Service	Non assujetti à l'article 14.4.2.7	Assujetti à l'article 14.4.2.7
SPEDE	$7,939 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 793,90 \text{ \$}$	$7,939 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 793,90 \text{ \$}$
Fourniture	$14,019 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 1\,401,90 \text{ \$}$	$14,019 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 1\,401,90 \text{ \$}$
Transport	$3,315 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 331,50 \text{ \$}$	$3,315 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 331,50 \text{ \$}$
Équilibrage	$1,317 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 131,70 \text{ \$}$	$1,317 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 131,70 \text{ \$}$
Distribution	<u>Prix D régulier</u> 1 211,67 \$ <u>Prix des retraits interdits</u> $5 \text{ \$/m}^3 * 10\,000 = 50\,000 \text{ \$}$	<u>Prix D régulier</u> 1 211,67 \$ <u>Autres frais</u> - Si Prix GAI > Prix fourniture d'Énergir + Prix transport d'Énergir $100 \text{ ¢/m}^3 * (14,019 + 3,315) * 10\,000 = 8\,226,60 \text{ \$}$ - Si Prix GAI < Prix fourniture d'Énergir + Prix transport d'Énergir $0 \text{ ¢/m}^3 * 10\,000 = 0 \text{ \$}$
Total	53 870,67 \$	<u>Si Prix GAI > Prix fourniture d'Énergir + Prix transport d'Énergir</u> 12 137,27 \$ <u>Si Prix GAI < Prix fourniture d'Énergir + Prix transport d'Énergir</u> 3 870,67 \$